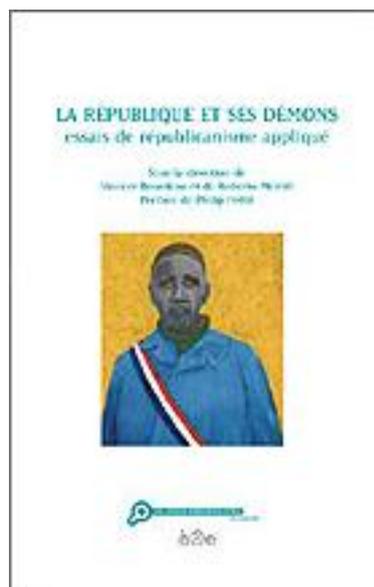


Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Remanier le républicanisme

- Gazette - Débats -



Date de mise en ligne : mardi 27 novembre 2007

Revue du Mauss permanente

Vincent Bourdeau nous transmet cet extrait de la préface de Philip Pettit à l'ouvrage qu'il a co-dirigé avec Roberto Merrill : *La république et ses démons. Essais de républicanisme appliqué*, Ere, coll. Chercheurs d'ère, avril 2007, 160 p., 15 €.

Se réapproprier le républicanisme

« [¶] La politique contemporaine est devenue un processus capricieux d'ajustements et de réajustements électoraux dans lesquels on ne peut se raccrocher à aucun repère ni balise, et ceux qui sont aux postes de commande naviguent à vue. Alors que différents partis agitent encore les drapeaux du libéralisme économique (*libertarianism*) et du socialisme, personne ne croit plus qu'ils fournissent des directions fermes et réalistes. Dans ce contexte, il est de la plus grande importance de se réapproprier le républicanisme, d'en élaborer une version nouvelle et de l'appliquer. Aucune autre philosophie n'a la même capacité, ou au moins les mêmes titres historiques, à organiser notre pensée et notre pratique politiques.

Se réapproprier la tradition républicaine, de même que développer une vision néo-républicaine adaptée à la politique contemporaine, doit cependant signifier beaucoup plus qu'une simple reprise du catéchisme traditionnel dont il s'agirait d'appliquer mécaniquement les recettes à l'État moderne. Alors que la république a été historiquement un régime privilégiant les élites ou les propriétaires, elle doit désormais être un régime inclusif. Alors qu'elle était traditionnellement un régime dominé par les hommes, elle doit maintenant être ouverte également aux deux sexes. Alors qu'elle était homogène sur le plan culturel, accordant ses faveurs à un seul type d'appartenance ethnique ou religieuse, elle prend désormais place dans des espaces le plus souvent multiculturels. Alors que sa structure était suffisamment simple pour permettre à chaque citoyen d'en suivre les faits et gestes, elle est aujourd'hui devenue si complexe qu'une telle vigilance exige une division du travail civique. Alors que les citoyens étaient assez riches pour avoir uniquement besoin de se protéger les uns des autres et des ennemis extérieurs, ils ont à présent souvent besoin de voir leurs pouvoirs renforcés et leur protection assurée, s'ils veulent être en mesure d'échapper à la domination.

Pour répondre aux besoins des sociétés contemporaines, le néo-républicanisme est mis au défi d'esquisser un cadre qui contiendrait une architecture constitutionnelle et des procédures de décisions publiques susceptibles d'accueillir la richesse de notre héritage républicain. En ce qui concerne les dispositifs constitutionnels, le défi consiste à expliquer comment la démocratie peut être structurée de sorte que le gouvernement, bien qu'ayant un effet disciplinaire et régulateur sur les citoyens (effet que toute organisation collective exige), ne devienne pas pour autant une instance hostile qui les domine. Du côté de l'élaboration des politiques publiques, l'enjeu est de décrire les mesures que le gouvernement devrait prendre afin de promouvoir la liberté comme non-domination. Des mesures promettant d'être à la fois acceptables et efficaces, et qui doivent servir à protéger les citoyens de la domination privée sans être elles-mêmes sources de domination.

L'architecture constitutionnelle de la république

La tradition républicaine est riche en idées qui permettent d'envisager une architecture constitutionnelle qui serait, selon nous, bien adaptée aux circonstances actuelles. Cette tradition soutiendrait l'*élection* périodique et concurrentielle aux fonctions politiques importantes, les nominations aux autres fonctions étant effectuées par les pouvoirs élus selon des règles transparentes et susceptibles d'être contestées. Aucune surprise ici, bien qu'il mérite d'être souligné que le recours à l'élection remonte aux premiers jours de la tradition et qu'il ne s'agit aucunement d'une idée ou d'une pratique neuves. Mais la tradition républicaine pourrait imposer également d'autres contraintes

au gouvernement. On peut donner des exemples de ces contraintes, exemples pour la plupart bien connus de la tradition républicaine :

- ▶ Des droits personnels pourraient offrir la garantie qu'il y a des limites au pouvoir d'immixtion du gouvernement dans la vie des individus. Et, dans un même ordre d'idées, des contraintes liées à l'État de droit ou à la transparence des procédures permettraient à chacun d'être sur un pied d'égalité devant la loi ;
- ▶ Des clauses sur les procédures délibératives pourraient obliger le gouvernement à exposer ses politiques au regard vigilant du public. Ces clauses ouvriraient un espace pour une contestation et une discussion libres et efficaces, que ce soit au Parlement ou dans des cadres plus informels et publics ;
- ▶ Des règles de procédure disciplineraient le gouvernement par la séparation de certains pouvoirs, par la distribution de certaines décisions à des corps statutairement désignés à l'image des banques centrales ou des commissions électorales et par la nomination d'auditeurs indépendants ;
- ▶ Un système de jurys, plus ou moins formels, obligerait le gouvernement à se défendre contre les accusations d'infraction aux règles décrites ci-dessus. De telles confrontations pourraient se dérouler soit au cours d'auditions judiciaires ou parlementaires, soit dans la presse ou dans des forums publics.

Dans le cadre de la démocratie électorale, les individus endossent collectivement un double rôle, le rôle d'auteur et celui d'éditeur : ils sont les auteurs de ce que le gouvernement fait, pour autant qu'ils élisent ceux qui agissent en leur nom et ils assument des responsabilités éditoriales vis-à-vis des actions publiques, pour autant qu'ils sont prêts à désavouer ceux qui se sont montrés incapables d'agir de manière appropriée. En soumettant le gouvernement à des contraintes non-électorales, les citoyens peuvent être vus comme les maîtres d'un gouvernement assujéti à des mesures nouvelles, éditoriales ou contestataires. Ces dispositions peuvent avoir pour effet de réduire la pression contestataire, en diminuant les possibilités pour un gouvernement d'agir de manière répréhensible. [&]. »

Pour une présentation du républicanisme de Philip Pettit, lire l'article de Vincent Bourdeau : « [Un républicanisme rénové](#) » ndlr.

Présentation de l'éditeur

Le républicanisme est une théorie politique dont l'histoire a été mise en lumière depuis les années 1970 grâce aux travaux d'historiens comme J. Pocock ou Q. Skinner. Ph. Pettit, philosophe irlandais qui enseigne aujourd'hui à Princeton, a proposé une version contemporaine de cette théorie en 1997 dans *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement* (trad. 2004). Le cœur du républicanisme, nous dit-il, est l'idéal de liberté comme non-domination. Selon cet idéal, la liberté n'est pas principalement définie par une absence d'obstacles ou d'interférences (à la manière de la liberté libérale), mais par une absence de domination : cette liberté renvoie non pas d'abord à ce qu'un individu peut faire de lui-même et de ses biens, mais plutôt à la qualité des relations qu'il peut nouer avec d'autres individus. La République et ses démons est une tentative d'appliquer ce cadre théorique à quelques débats récents qui ont réveillé un républicanisme français dont les élans universalistes paraissent parfois très provinciaux.

Sommaire

Philip Pettit, Préface

Vincent Bourdeau, Un républicanisme du gaz et de l'eau courante

Roberto Merrill, Les conceptions républicaines de la neutralité et la loi laïque sur les signes religieux

Dave Anctil, La France et le pluralisme constituant

Alice Le Goff, Républicanisme et féminisme. La question de la parité

Sophie Audidière, L'école républicaine à l'épreuve d'une révision néorépublicaine

Jade Lindgaard, Formes et fantasmes du débat républicain en France. L'appel des Indigènes de la République
